

<https://enseignants.se-unsa.org/Canicule-a-l-Ecole-urgence-pour-aujourd-hui-priorite-pour-demain>



Enseignants de l'Unsa

Canicule à l'École : urgence pour aujourd'hui, priorité pour demain

- Qualité de vie au travail -

Date de mise en ligne : mercredi 15 juin 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Malgré les épisodes de canicule déjà vécus les années passées, il aura fallu attendre d'être en pleine période de fortes chaleurs pour que des recommandations soient adressées par le ministère de l'Éducation nationale aux recteurs et aux Dasen.

Or, et ce n'est pas la crise sanitaire qui a démontré le contraire : les délais de transmission, prise de connaissance des informations descendantes et mise en œuvre possible de ces dernières revêtent parfois une longueur tout aussi justifiée par la charge des missions au quotidien que dommageable sur l'objectif de protection visé.

Le SE-Unsa, avec sa fédération l'Unsa Éducation membre du CHSCT ministériel, a alerté en urgence le ministère quant aux points de vigilance à avoir en urgence et au travail prioritaire à mener pour les années à venir.

Des consignes tardives

Alors qu'une vague de très forte chaleur est annoncée depuis plusieurs jours et que les prévisions en matière de réchauffement climatique n'augurent qu'une intensification de ce phénomène sur les années à venir sur de plus en plus de territoires, la prévention des risques liés à la canicule pourtant largement connus n'existe toujours que trop peu pour les usagers des bâtiments scolaires.

Les consignes, bien qu'importantes et indispensables, adressées aux recteurs et Dasen en début de pic de chaleur, restent pour certaines fort limitées quant à leur possible mise en œuvre et d'autres ressources mériteraient d'être communiquées à la profession pour mieux se protéger et savoir alerter lorsque c'est nécessaire.

Par ailleurs, l'envoi tardif de ces consignes sous-estime une fois de plus le délai de transmission aux différents acteurs tout au long d'une chaîne hiérarchique puis au sein d'une profession nombreuse et déjà en peine à gérer la charge de travail quotidienne.

[Consulter la page dédiée du ministère](#)

Une protection difficile

En dehors des nouvelles constructions, et encore lorsque celles-ci ont bénéficié de concertation suffisante, la majorité des structures scolaires ne permet pas de protéger contre les fortes chaleurs. La crise sanitaire a mis en exergue de nombreuses lacunes en matière de bâti scolaire en France tels que l'insuffisance voire l'impossibilité de ventilation, le manque et même l'absence pour certains territoires d'outre-mer de points d'eau... Mais si certaines de ces lacunes ont pu connaître quelques améliorations pour faire face à la crise, d'autres demeurent. Et toute préconisation ministérielle visant à se prémunir des conséquences dommageables de fortes variations de température reste vaine : accueillir les élèves et organiser les examens dans les espaces préservés de la chaleur, utiliser les salles climatisées...

De même, préconiser aux personnels des écoles et établissements de faire appel à l'expertise des médecins et infirmiers de l'Éducation nationale lors de prise de médicaments d'élèves ou de surveillance particulière à assurer rappelle une fois de plus la charge déjà trop lourde de ces personnels en nombre trop faible qui les empêche de répondre correctement aux besoins.

Un accompagnement insuffisant

Pour protéger professionnels et élèves, deux éléments sont essentiels et pourtant minimisés voire ignorés par le ministère quant à l'accompagnement qu'il doit à ses personnels pour assurer leur sécurité :

- la formation des personnels dès leur entrée dans le métier et tout au long de leur parcours en matière de prévention relative à leur santé, leur sécurité et leurs conditions de travail ;
- le rappel des dispositifs et outils à utiliser pour prévenir, alerter et se protéger : la mise à jour du Duerp (document unique d'évaluation des risques professionnels), le recours au RSST (registre santé et sécurité au travail), la saisine du CHSCT (comité hygiène sécurité et conditions de travail), la reconnaissance d'une imputabilité au service...

Canicule à l'École : urgence pour aujourd'hui, priorité pour demain

Ce défaut d'information et d'accompagnement, au-delà d'exposer les personnels aux risques, les pousse parfois à se mettre en danger par le recours à tort à des processus très règlementés et très spécifiques tels que le droit de retrait. [La page dédiée de l'INRS](#) sur ce sujet peut être une ressource intéressante pour les personnels de l'École.

Une nécessaire remise en question de la prévention

Les écueils d'une désinformation de la profession en matière de protection contre les aléas climatiques comme d'une prévention inexistante au sein du bâti scolaire sont bien réels. Et pour cause, l'Éducation nationale ne dispose d'aucun bilan des années passées et encore moins d'un plan de prévention des périodes de canicule. Pourtant, bilans et plans permettraient de faire le point sur l'état parfois totalement paradoxal entre bâti scolaire actuel et capacité à prévenir et protéger des variations thermiques.

Aussi intéressants soient-ils, ce ne sont pas les derniers guides produits par la cellule ministérielle *Bâti scolaire* qui vont résoudre ces écueils.

Face aux volontés affichées et aux mesures préconisées, c'est du concret en matière d'adaptation des bâtiments scolaires que le SE-Unsa exige, et vite ! C'est aussi une réelle réflexion concertée qu'il faut avoir sur la capacité de l'École dans son organisation des temps et des espaces à faire face à un réchauffement inévitable les années à venir.